#### REPUBLIQUE FRANCAISE

### DEPARTEMENT DE LA LOZERE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

# OBJET:

Budget Annexe
ZAE Occitanie
Examen et vote
du Budget Primitif
Exercice 2021

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance Publique du 8 avril 2021

Nombre de Conseillers Communautaires :

en exercice: 28

présents à la séance : 22

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 31 mars 2021

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoît VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentés: M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

Etait absent: M. Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Le Conseil Communautaire,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1.
- VU le projet de budget primitif pour le budget annexe « ZAE Occitanie » présenté par M. Laurent SUAU, Président, pour l'exercice 2021 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

Investissement : Exploitation :

170 153,23 € 339 314,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire avec 24 voix pour 3 abstentions <u>APPROUVE</u> le budget primitif pour le budget annexe « ZAE Occitanie » de l'exercice 2021 et <u>VOTE</u> les crédits qui y sont inscrits.

Pour extrait conforme, Mende, le Le Président, Laurent SUAU

28/04/2021

